

CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE - TI KAZ PRINCESSE 3*

**Entre les soussignés :
Le propriétaire d'une part,**

Ti kaz princesse – meublé de tourisme 3*
tikazprincesse@gmail.com
PINARD Cyril - 06 90 00 87 11971189
MARXER Sandrine – 06 90 94 51 30
Demeurant au Chemin de la princesse - 97118 Saint François

Et

Le locataire d'autre part,

Nom, Prénom :
Téléphone portable :
E-mail :
Demeurant :

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du au
soit nuits.

Adresse du logement : Villa Ti Kaz Princesse - Chemin de la Princesse – 971 18 SAINT FRANCOIS
Description précise du logement en annexe B
Soumis au conditions générales Annexe A

Nombre d'occupants : personnes
Nom et Prénoms et âge de tous les occupants :

| Nom | Prénom | Agés |
|-----|--------|------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Montant du loyer : € charges comprises (électricité, gaz, eau, taxe de séjour...)

Un montant doit être versé par le locataire à la réservation, soit un montant de € qui représente **un acompte** par virement **SUMUP**, et **le solde** de € tout ou partie en espèces le jour de la remise des clefs ou virement 15 jours avant l'arrivée.

Une caution vous sera demandée à votre arrivée avant la remise des clefs, **1000 €** par chèque ou **500€** en espèces.

Cette caution vous sera restituée le jour de votre départ après un état des lieux et après déduction éventuelle des frais de remise en état ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Le locataire entretiendra le logement loué et le rendra rangé et en bon état de propreté.
Si un ménage n'est pas effectué en fin de séjour un montant forfaitaire est fixé à **250€** en espèces.

Ci-joint les conditions générales de location et le descriptif des lieux loués (un exemplaire est à retourner daté et signé)

Fait à St François

Fait à

Le propriétaire
Date et signature : (Lu et approuvé)

Le locataire
Date et signature : (Lu et approuvé)

CONDITIONS GENERALES (annexe A)

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment à celles-ci après que le locataire s'oblige à exécuter, sous peine de tous dommages et intérêts et même de résiliations des présentes, si bon semble au mandataire et sans pouvoir réclamer la diminution du loyer.

Arrivée / Départ : Arrivée dans la villa à **partir de 16h00**
Départ de la villa **avant 12h00**

Nombre d'occupant : Il respectera le nombre de personnes maximum pouvant entrer dans les lieux, conformément au descriptif qui lui a été remis et conformément au contrat.
Logement non-fumeur, les fumeurs fumeront en extérieur.

Annulation : Sauf cas de force majeure :

Le locataire pourra annuler gratuitement sa réservation jusqu'à 90 jours avant le début du séjour à l'exception des frais de paiement via SUMUP de 2.5%.

Le locataire perdra l'acompte versé si l'annulation a lieu 90 jours et 60 jours avant le début du séjour. Le locataire devra verser le montant total de la réservation s'il annule dans les 60 jours précédant l'arrivée.

Si le client ne se présente pas, il devra payer le montant total de la réservation.

Le propriétaire se réserve également le droit de mettre fin au séjour si le règlement de location n'est pas respecté durant la période de location, le montant versé est perdu.

Lieux : Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter " en bon père de famille " et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. **Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage, ne soit pas troublée par le fait du locataire ou de sa famille, notamment tous bruits émis par les appareils de radio, télévision et autres. Toutes organisations de fêtes sont strictement interdites.**

Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, draps, oreillers, serviettes de douche, etc... (voir l'état descriptif).

Accès : Le locataire s'engage à permettre aux propriétaires ou à la personne gérant la villa, d'accéder à la villa pour effectuer des réparations, inspecter la propriété, entretenir les espaces ou en cas d'urgence. Le propriétaire s'engage à exercer son droit d'accès à la villa de manière raisonnable en prévenant le locataire à l'avance, sauf en cas d'urgence.

Sécurité : Le locataire ne pourra exercer aucun recours contre le propriétaire en cas de vols, pertes et dégradations par autrui dans les lieux loués.

Les enfants sont placés sous la garde exclusive de leurs parents qui en sont pénalement et juridiquement responsables.

La piscine n'est pas surveillée mais une alarme est active par défaut il en est de la responsabilité des parents quand ils la désactivent.

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de catastrophe naturelle (cyclone, tremblement de terre...).

Ménage : Le locataire entretiendra le logement loué et le rendra rangé et en bon état de propreté.

Si un ménage n'est pas effectué en fin de séjour un montant forfaitaire est fixé à 250€ en espèces.

Caution : elle est demandée à l'arrivée avant la remise des clefs, **1000 €** par chèque ou **500€** en espèces. Cette caution sera restituée le jour du départ après un état des lieux et après déduction éventuelle des frais de remise en état ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Climatisations et ventilateurs : **Ils doivent être éteint lors de l'absence du logement**

Traitement des eaux usées : une fosse septique est installée, **il est impératif de ne rien jeter dans les toilettes hormis du papier toilette prévu à cet effet.**

Cuve d'eau tampon : une cuve de réserve d'eau de 2000 litres équipée d'un surpresseur est installée sur le terrain afin de vous garantir une pression constante dans la villa.

En cas de manquement par le locataire à l'une des obligations contractuelles, le présent contrat sera résilié de plein droit.

ETAT DESCRIPTIF (annexe B)

Adresse du lieu loué : Chemin de la Princesse - 97118 Saint-François – Guadeloupe

Descriptif : Villa indépendante au clame sur un terrain clos de 1000m2

Capacité d'accueil maximum : 8 personnes

Surface générale : 115 m2 habitable, 250m2 avec terrasse

Agencement de la villa : villa indépendante avec piscine privative, terrain de 1000m2 clôturé et portail électrique.

- 1 suite parentale climatisée (lit 160/200) avec dressing, salle de douche, double vasque et WC
- 1 chambre climatisée (lit 160/200) avec dressing attenant, salle de douche et WC
- 1 chambre climatisée (2 lits de 90/190 accolés ou espacé au besoin) avec dressing attenant, douche et lavabo en extérieur couvert
- 1 chambre climatisée (lit 160/200) avec placard, douche et lavabo en extérieur couvert
- 1 WC indépendant
- Piscine privative au sel de 4/10 m devant la maison avec alarme et douche extérieure
- Un coin salon tv et internet équipé de brasseur d'air
- Cuisine équipée ouverte sur salon
- Terrasse couverte avec salle à manger pour 8 personnes et salon extérieur de 80m2, équipés de brasseurs d'air
- Coin machine à laver et étendage à grands fils
- Table de ping-pong couverte
- Mare à poisson non sécurisée, cascade
- Lit parapluie et chaise bébé à la demande

Climatisation : oui (4)

Ventilateur plafonnier : oui (3)

Equipements :

- Cuisine équipée, bar
(Four électrique, 4 plaques à gaz, four micro-onde, réfrigérateur/congélateur grande capacité, lave-vaisselle, cafetière, Senseo, bouilloire, râpe à légumes, ustensiles de cuisine et de table pour 8 personnes, etc...)
- Bar extérieur avec plancha au gaz
- Lave-linge avec étendage
- Télévision connecté / internet wifi

Piscine : privative au sel de 4/10m sur deck avec douche extérieure

Terrain : clos de 1000 m2 arboré avec mare à poisson, cascade

Parking : clos avec portail électrique (télécommande)

Linge : linge de maison fourni (linge de lit, de cuisine, serviettes de douche / sauf serviettes de plage)

Services associés : accueil, état des lieux d'entrée, Départ, état des lieux de sortie, possibilité de vous faire livrer votre repas le soir de votre arrivée (service payant)

A savoir : maison de caractère, décoration soignée avec de belles prestations.

Localisation : à 5mn en voiture de Saint-François centre et marina.

Distance des plages : 5 mn de la coulée, 5mn des raisins clairs.

Commerces, restaurants à proximité : Boulangerie et supérette à 800m. Plats à emporter et commerce de fruits et légumes à 1km. A 5 minutes en voiture se trouvent tous les commerces (Leader Price, Carrefour Market, Super U), restaurants, bars, la marina avec les activités nautiques, le golf, l'aérodrome et le casino. Activités sportives : sorties en bateau, jet ski, Quad, plongée sous-marine, tennis, équitation.

Le propriétaire

Date et signature : (Lu et approuvé)

Le Locataire

Date et signature : (Lu et approuvé)